

# CIFC-VD

## COURS INTERENTREPRISES – 3+1

### Services et administration



### Unité de formation 2 : Mode d'emploi

Conformément aux directives de la C.I.F.C. – Suisse

#### 1) Dossier

Contenu	Nombre de pages
<b>Nombre total de pages du dossier</b>	<b>Minimum 6, maximum 10 pages</b>
<b>Page de couverture</b> Titre et n° de l'unité de formation Nom et prénom Nom de l'entreprise Année d'apprentissage	1 page  Document obligatoire, n'est pas compté dans le nombre de pages
<b>Table des matières</b> avec indication des pages correspondantes	1 page
<b>Rapport succinct</b> Introduction Partie centrale Conclusion	2 à 4 pages
<b>Ordinogramme</b> 15 étapes partielles au minimum; les première et dernière ne comptent pas	2 à 4 pages
<b>Annexes</b> Exemples, graphiques, documents en <b>relation</b> avec le processus	4 documents au maximum ; ne sont pas comptés dans le nombre de pages

- Utiliser **des pages A4** ; police **Arial, taille 10 ou 12 pts**
- **Tout élément** manquant ou non conforme est pénalisé
- Dossier **agrafé**. Ni fourres, ni dossiers en plastique.

2) **Formulaire Accord / Evaluation, à télécharger du site [www.cifc-vd.ch](http://www.cifc-vd.ch)**  
**Original complété et signé par le formateur et l'apprenti.** Il fait partie du dossier mais ne doit pas être relié aux autres documents. Ne compte pas dans le nombre de pages.

#### 3) Déroulement de la présentation, le jour de l'examen (8 à 15 mn)

1. **Brève présentation** personnelle, de l'entreprise et du cadre de travail
2. **Explication du processus** :
  1. Introduction
  2. Partie centrale
  3. Conclusion

avec utilisation des documents préparés (ordinogramme, annexes), sur poster, transparents ou sur clé USB. Ordinateur et projecteur vidéo disponibles.

**Durée** : 8 à 15 mn

3. **Réponses** aux questions des experts

**Durée** : 5 à 10 mn

#### 4) Envoi de l'unité de formation 2 :

- **Date limite d'expédition** : le 20.12.2016 . Cachet de la poste faisant foi.
- **1 pt de pénalité sur 6 en cas de retard.** Au-delà de 7 jours de retard, note 0 dans la partie CI.